

## **Action n°3.1**

### **Concours d'innovation**

#### **Quel est l'objectif du dispositif ?**

L'appel à projets « Concours d'innovation » est un dispositif de soutien financé par le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) qui a pour vocation de sélectionner des projets d'innovation au potentiel particulièrement fort pour l'économie française. Il vise à Accélérer le développement et la mise sur le marché de solutions et technologies innovantes et favoriser l'émergence accélérée d'entreprises leaders dans leur domaine.

#### **Pour quels projets ?**

Il s'agit de soutenir des projets portés par une petite et moyenne entreprise (PME) ou une start-up, de coût total compris entre 600 k€ et 5 M€ et dont la durée est généralement comprise entre 12 et 36 mois.

Le Concours, ainsi que ses thématiques, sont renouvelés tous les six mois. A titre d'exemple, les thèmes retenus pour la deuxième vague d'appels à projets (close depuis le 09/10/18) portent sur :

- [4 thématiques opérées par Bpifrance](#) :
  - numérique ;
  - santé ;
  - espace ;
  - société inclusive et solidaire.
- [4 thématiques opérées par l'ADEME](#) :
  - performance environnementale des bâtiments ;
  - **industrie, agriculture et sylviculture éco-efficientes** ;
  - économie circulaire ;
  - expositions chroniques et risques sanitaires.
- [1 thématique opérée par FranceAgriMer](#) :
  - **alimentation intelligente.**

#### **Qui sont les bénéficiaires éligibles ?**

PME ou start-up.

#### **Quelle est la nature et le montant de l'aide apportée ?**

L'aide est apportée sous la forme de subventions et d'avances récupérables, en général selon la répartition respectivement de 2/3, 1/3. Prise en compte de dépenses de recherche, développement et innovation au maximum à hauteur de 45 % pour les petites entreprises et 35 % pour les moyennes entreprises.

#### **Quel est le calendrier de mise en œuvre ?**

La prochaine vague d'appels à projet sera ouverte du 19 février au 14 mai 2019

#### **Quels sont les financements prévus ?**

20 M€ (maquette prévisionnelle du volet agricole du GPI sur la période 2018-2022)

#### **Qui contacter ?**

- [Bpifrance](mailto:concoursinnovation@bpifrance.fr) (concoursinnovation@bpifrance.fr)
- [Ademe](mailto:concoursinnovation@ademe.fr) (concoursinnovation@ademe.fr )
- [FranceAgriMer](mailto:alimentation.intelligente@franceagrimer.fr) (alimentation.intelligente@franceagrimer.fr)

#### Liens utiles

- [Bpifrance](https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Appel-a-projets-Concours-d-innovation-38041) (https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Appel-a-projets-Concours-d-innovation-38041)
- [Ademe](https://www.ademe.fr/concours-innovation-programme-dinvestissements-davenir-opere-lademe) (https://www.ademe.fr/concours-innovation-programme-dinvestissements-davenir-opere-lademe)
- [FranceAgriMer](http://www.franceagrimer.fr/fam/Investissements-d-Avenir/Programme-d-Investissements-d-Avenir/Concours-Innovation-Alimentation-Intelligente-Vague-2) (http://www.franceagrimer.fr/fam/Investissements-d-Avenir/Programme-d-Investissements-d-Avenir/Concours-Innovation-Alimentation-Intelligente-Vague-2)
- [Volet agricole du GPI : les appels à projets nationaux en cours](#)